

Avis de constitution

SOCIETE « MANSA GOLD & COMPANY » en abrégé « MG.C »

Siège YAMOOUSSOUKRO, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/12/2025, et enregistrés le 10/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANSA GOLD & COMPANY » en abrégé « MG.C »

Objet :
• EXPLOITATION MINIERE
• ACHAT ET VENTE D'OR.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social YAMOOUSSOUKRO, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M MAGASSOUBA CHECK OUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06828 du 24/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81788/GTCA/RC/2025 du 24/12/2025

